



Parti socialiste
veveysan

Vevey, le 24 mars 2019 (motion adaptée en postulat le 15 mai 2019)

Postulat : déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville.

Monsieur le Président,
Madame la Syndique
Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Le Grand Conseil vaudois vient de déclarer l'urgence climatique dans sa très grande majorité ; tout comme le canton de Bâle - Ville et Fribourg. D'autres cantons se préparent.

Le climat ne peut plus être une préoccupation des seuls élus écologistes, elle doit désormais être portée par tous les citoyens mais aussi par toutes instances politiques, à tous les niveaux. Les canicules touchent autour de nous les personnes âgées et les petits enfants, les pics de pollution atmosphérique touchent les nombreuses personnes atteintes de maladies pulmonaires et cardiaques. La fonte des glaciers a des répercussions irréversibles sur les cours d'eau, les réserves d'eau potable et l'exploitation hydroélectrique chez nous et ailleurs. Les catastrophes climatiques (inondations, ouragans, sécheresses et famines) créent des mouvements migratoires et des effets sur les équilibres géopolitiques impossibles à maîtriser au niveau mondial et régional.

Malgré nos connaissances de plus en plus pointues en la matière, 2018 fut la quatrième année la plus chaude jamais mesurée ; la planète a vécu un échantillonnage emblématique et effrayant des conséquences du réchauffement climatique. Mais en parallèle, la consommation mondiale d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) n'a jamais été aussi élevée qu'en 2018. L'empreinte de gaz à effet de serre d'un citoyen suisse est de 14 tonnes par année, la moyenne mondiale étant de 6 tonnes.

Pas besoin d'entrer dans les détails, nous savons tous de quoi il en retourne. Les nouvelles sont mauvaises de toute part, les collèges d'experts convergent tous vers des constats alarmants, relayés par la presse, des documentaires et les réseaux sociaux. Le conseil national tout comme les instances internationales n'arrivent même pas à se mettre d'accord sur le degré d'urgence de cette question et il sera trop tard d'attendre des décisions d'instances supérieures. C'est donc au sein des collectivités locales que doivent s'opérer ces changements, cette prise de responsabilités et cet engagement.